



L'enfance

les lieux d'accueil

Maternelle - Élémentaire

L'ARBRESLE

(derrière la médiathèque)



L'ARBRESLE

Les Mollières



ST GERMAIN-NUELLES

& BULLY



C'EST LÀ !



HORAIREs D'ACCUEIL

**Mercredi et vacances
scolaires**

Arrivée entre 7h30/9h

Départ entre 16h30-18h

2026-2027

TARIF A LA JOURNEE	QF inférieur à 625 (plancher)	QF de 625 et 2000	QF supérieur à 2000 (plafond)
Habitants de L'Arbresle / Bully / St-Germain / Nuelles	10€	QF *1,6	32€
Habitants des autres communes	11,25 €	QF*1,8	36,00 €

BARÈME DES AIDES DE LA MAIRIE DE L'ARBRESLE (selon QF)	De 0 à 380	De 381 à 540	De 541 à 780	De 781 à 1100	Supérieur à 1100
Habitants de l'arbresle (avec justificatif de domicile)	6.00 €	5.00 €	4.00 €	2.00 €	0,00 €

L'aide mairie s'applique dans la limite de **40 jours par enfant par saison** sous réserve de présentation de justificatif de domicile, et d'une attestation de quotient familial (de moins de 3 mois).

Elle est soustraite du tarif journalier appliqué à la famille.

Exemple : une famille ayant un Quotient Familial à 620 se verra appliqué le tarif suivant: 10€ (tarif journalier) - 4€ (aides mairie) = 6€

Contacts :

L'Arbresle :

06.16.76.31.13 / enfance.arbresle@mjc-larbresle.fr

Bully/Saint Germain Nuelles :

06.25.11.97.64 / enface.bsngn@mjc-larbresle.fr

Documents obligatoires :

adhésion INDIVIDUELLE OU FAMILLE

Justificatif de domicile <3 mois

Attestation CAF pour Quotient Familial < 3 mois

Vaccins de votre/vos enfant(s)

Livret de famille pour les Arbreslois : QF < 1100 (pour possibilité aide mairie)

